



*Vérifier au prononcé*

**DECLARATION DE M. ELAYE YACIN ABDILLAHI MISSION  
PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI A  
L'OCCASION DE L'ADOPTION DU RAPPORT EN PLEINIERE DU  
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE  
UNIVERSEL DU BANGLADESH**

**24eme session du Conseil des Droits de l'Homme**

**GENEVE**

**20 Septembre 20113**

Monsieur le Président,

Ma délégation tient, une fois de plus, à féliciter les autorités du Bangladesh pour leurs pleines et entières coopérations lors de la présentation de leur rapport national.

Djibouti prend note avec satisfaction de l'acceptation par les autorités du Bangladesh des trois recommandations formulées lors du dialogue interactif qui s'est tenue lors de la 16<sup>ème</sup> session du groupe de travail sur l'EPU.

Nous souhaitons aux autorités du Bangladesh plein succès dans la mise en place effectif et sur le terrain des recommandations acceptées issus de leur examen périodique universel.

Enfin, nous appelons la communauté internationale à aider le Bangladesh à mettre en œuvre progressivement les droits de l'homme, ainsi qu'il l'avait exposé dans son programme Vision 2021.

Nous encourageons le Conseil à adopter le Rapport du groupe de travail par consensus.

Je vous remercie.